DEUX CAS D'ATROPHIE DE LA NAGEOIRE VENTRALE CHEZ LE CHABOT BUFFLE (COTTUS BUBALIS Euphr). OU CHABOT A LONGUES ÉPINES

PAR

Jean DELPHY.

La présente note a pour objet de signaler rapidement deux cas remarquables d'atrophie de la nageoire ventrale chez le Chabot buffle : 1° par coalescence; 2° par réduction des rayons. Les deux Poissons étudiés font partie de la collection du laboratoire maritime du Muséum.

Chez les Chabots, les deux rayons externes des nageoires ventrales sont si rapprochés et si bien enveloppés ensemble par la peau qu'il ne paraît y en avoir qu'un seul. E. Moreau[1] donne l'excellente description suivante de ce qui se présente chez le Chabot de rivière (*Cottus gobio L.*) : « le rayon externe n'est pas constitué seulement par une épine enveloppée d'une peau épaisse; cette division, qui paraît, à première vue, n'avoir qu'une seule pièce de soutien, est composée : d'une épine mince, grêle, très pointue, assez courte, ne faisant pas ordinairement la moitié de la longueur de la division; d'un rayon mou, simple, articulé, semblable aux trois autres rayons; ... ». Chez le Chabot scorpion (*Cottus scorpius L.*) et le Chabot buffle (*Cottus bubalis Euphr.*) la disposition des rayons externes est la même; mais il n'y a que deux autres rayons mous. Mais alors que cette disposition est généralement très facile à constater chez le Chabot scorpion, comme le dit Moreau, il n'en est pas de même chez le Chabot buffle. On peut cependant s'en rendre compte chez celui-ci sans difficulté soit en examinant la nageoire à la loupe par transparence devant une lumière assez vive, soit mieux encore en dépouillant avec précaution ses rayons des tissus qui les recouvrent et qui sont sensiblement plus épais autour des rayons externes (fig. 1). Ainsi donc dans la nageoire ventrale normale des Chabots, le rayon externe, petite épine dure, passe à première vue inaperçu, par suite de sa petitesse et du fait qu'il est enveloppé avec le suivant, auquel il est accolé, dans une épaisse membrane. Nous allons voir cependant que, dans les cas d'anomalie par réduction de la nageoire, ce petit rayon dur subsiste, comme s'il était fondamental dans l'économie de la nageoire.

[1] Histoire naturelle des Poissons de la France. Paris, 1881, II, p. 296.

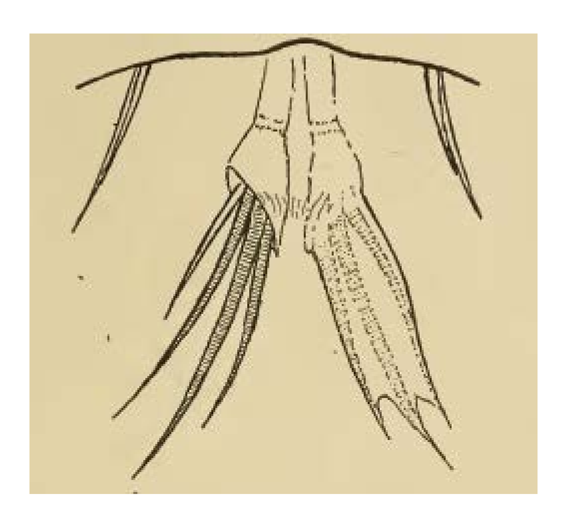


Fig. 1. - Nageoires ventrales normales d'un Chabot buffle. La nageoire droite a été disséquée, la gauche est supposée vue par transparence.

Dans un premier cas (fig. 2), la nageoire ventrale droite n'est pour ainsi dire presque pas anormale; elle est seulement remarquable par le rapprochement des trois rayons externes,

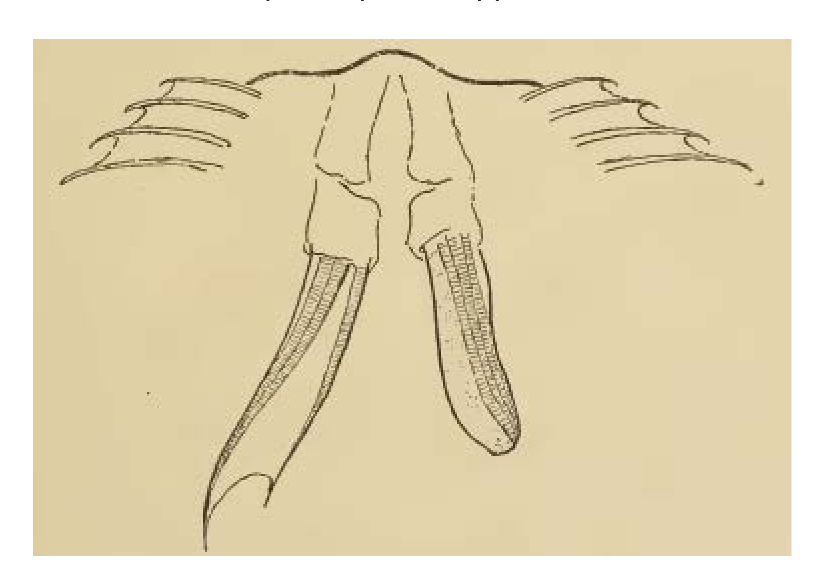


Fig. 2. — Nageoires ventrales anormales d'un Chabot buffle.

enveloppés dans une membrane commune, ce qui lui donne, à l'œil nu, l'apparence de n'avoir que deux rayons; toutefois les trois rayons externes rapprochés restent assez bien distincts les uns des autres; ils sont seulement contigus et l’on peut parfaitement se rendre compte, à la loupe, que les rayons mous sont articulés. Quant à la nageoire ventrale gauche, elle semble à première vue n'avoir qu'un seul rayon et un examen attentif révèle la disposition suivante : le petit rayon externe dur existe, accolé à une épaisse masse opaque, sans aucune articulation visible, résultant de toute évidence de la coalescence des trois rayons mous[2]. Il y a là quelque chose de comparable à une syndactylie, ébauchée dans la nageoire droite, complète dans la nageoire gauche. Le Poisson, un mâle, a 95 mm. de long, sa nageoire droite 13 mm. et la gauche 8 mm.

---

[2] Avec un grossissement assez fort (15 à 20 diamètres) on arrive à se rendre compte que cette masse est formée de trois rayons articulés soudés ensemble.

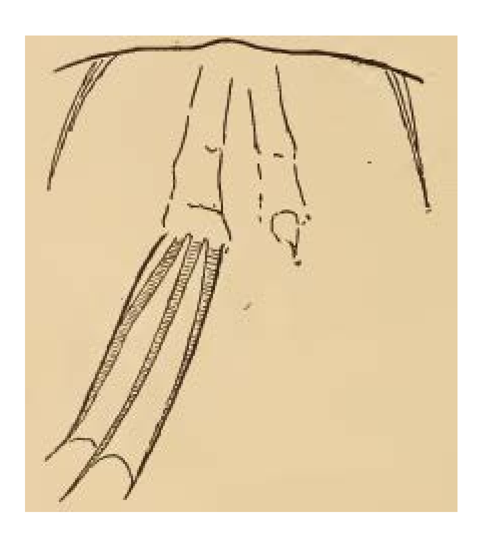


Fig. 3. — Nageoires ventrales d'un Chabot buffle, dont la gauche est atrophiée.

Dans un deuxième cas, certainement beaucoup plus remarquable, les choses se présentent d'une façon bien différente (fig. 3) : la nageoire ventrale droite est parfaitement normale. Quant à la gauche, elle semble complètement absente au premier coup d'œil. Elle est cependant représentée par quelque chose : une petite épine de 2 mm. et un rayon mou de 2 mm. 5, accolés et cachés sous la peau. Le Poisson, un mâle, a 84 mm. De longueur totale; la nageoire ventrale droite, normale, a 25 mm. de long. Nous sommes ici en présence d'une atrophie presque complète.

Ni l'un ni l'autre de ces cas n'avait encore été signalé chez les Chabots, à ma connaissance. Gemmill[3] ne rapporte qu'un exemple d'anomalie de nageoire ventrale (absence chez une Brème bordelière). Cependant le premier de nos cas n'est probablement pas très rare; le simple rapprochement ou la coalescence plus ou moins complète de rayons s'observe assez fréquemment chez les Poissons les plus variés et sur l’une ou l'autre des nageoires, mais il s'agit toujours de rayons mous. En vue de recherches de biométrique j'ai examiné, assez rapidement, plusieurs centaines de Chabots : il m'est arrivé deux ou trois fois d'en rencontrer qui paraissaient n'avoir que deux ou même un seul rayon à une nageoire ventrale (sans tenir compte, bien entendu, du petit rayon dur caché); je n'y ai malheureusement pas prêté une attention particulière. Par contre, le second des cas que je rapporte doit être tout à fait rare; il est, en effet, trop frappant pour passer inaperçu : un Poisson qui semble n'avoir qu'une nageoire ventrale attire forcément l'attention.

A quelles causes attribuer ces anomalies ? La question est assez difficile à résoudre, parce qu'elle est beaucoup plus complexe qu'elle ne paraît tout d'abord. Gemmill (op. cit.) écrit très justement : « Il n'y a pas de facteur unique suffisant pour expliquer tous les cas de nageoires réduites ou absentes. Il semble nécessaire d'admettre les suivants comme causes possibles : 1° lésion ou suppression suivie de guérison et, dans quelques cas, de régénération partielle; 2° arrêt de développement dû à des causes externes agissant pendant la vie embryonnaire ou pendant les premiers stades de la croissance; 3° variation germinale spontanée, ou réversion ». Il n'est pas impossible que d'autres facteurs interviennent, mais il n'est pas douteux que ceux-ci soient prédominants. Pour les deux cas signalés ci-dessus, il est très vraisemblable que le premier relève du troisième facteur de Gemmill (variation) et l'autre des deux premiers facteurs ou de l'un d'eux (accident plus ou moins précoce), plus probablement du deuxième.

Laboratoire maritime du Muséum.
Ile Tatihou, octobre 1917.

[3] The teratology of Fishes, .Glasgow, 1912.